YOUTH MUSEUM FORUM

RESTITUTION ET RAPATRIEMENT

RESTITUTION AND REPATRIATION

25 novembre 2022

25 November 2022

RESTITUTION & RAPATRIEMENT
RESTITUTION & REPATRIATION

FR

Comme l'indique le *Collections Trust*, la restitution est le processus par lequel des objets culturels sont rendus à un individu ou une communauté, tandis que le rapatriement est le processus par lequel des objets culturels sont rendus à une nation ou un État à la demande d'un gouvernement.

Aujourd'hui, on estime que 80 à 90% du patrimoine culturel africain se trouve dans les musées européens, dont la plupart a été pillé pendant la période coloniale. Rien qu'en France, le rapport Sarr-Savoye de 2019 commandé par le chef de l'État sur "La restitution du patrimoine culturel africain" révèle que plus de 90 000 objets d'Afrique subsaharienne sont actuellement conservés dans les collections publiques françaises, arrivés pour la plupart pendant la période coloniale et provenant de butins de guerre, de pillages, d'expéditions scientifiques ou d'acquisitions diverses.

Depuis les Indépendances, de nombreux pays africains ont entrepris des démarches pour procéder à la restitution des objets pillés. C'est le cas du Nigéria, par exemple, où deux objets de la collection des "bronzes du Bénin", pillés par l'armée britannique en 1897, ont été rendus à leur pays d'origine en 2014; ou plus récemment le cas du Bénin, où 26 objets d'art provenant des trésors royaux d'Abomey, pillés au XIXe siècle par les troupes coloniales françaises, ont été rendus au Bénin en 2021.

Si ces initiatives sont un bon début vers la restitution et le rapatriement du patrimoine, elles ne nous font pas oublier le grand nombre d'objets encore détenus en dehors du continent. C'est le thème que nous vous invitons à aborder tout au long de ce mois.

RESTITUTION & RAPATRIEMENT
RESTITUTION & REPATRIATION

EN

As stated by the Collections Trust, restitution is the process by which cultural objects are returned to an individual or a community, while repatriation is the process by which cultural objects are returned to a nation or State at the request of a government.

Today, it is estimated that 80-90% of Africa's cultural heritage can be found in European museums, many of which were looted during the colonial period. In France only, the 2019 Sarr-Savoye report commissioned by the Head of State on "The restitution of African cultural heritage" reveals that more than 90,000 objects from sub-Saharan Africa are currently being held in French public collections, which arrived for the most during the colonial period and came from spoils of war, looting, scientific expeditions or various acquisitions.

Since the Independence era, many African countries have initiated efforts to proceed to the return of looted artefacts. This is the case of Nigeria, for example, where 2 artefacts from the "Benin Bronze" collection looted by the British army in 1897 returned to their country of origin in 2014; or more recently the case of Benin, where 26 artworks from the royal treasures of Abomey looted in the 19th century by French colonial troops were returned to Benin in 2021.

While these initiatives are a good start towards restitution and repatriation of African heritage, they do not make us forget the large number of artefacts still held outside of the continent. This is the theme that we are inviting you to discuss throughout this month.

1. Quel est le rôle des musées dans les efforts de restitution/ rapatriement d'objets illégalement enlevés à leurs communautés ?

   What is the role of museums in the restitution/ repatriation efforts of artefacts illegally carried away from their communities ?

2. Comment nous assurer que nous sommes prêts à recevoir les objets retournés?

   How do we ensure we are ready for the returned artefacts?

COMPRENDRE
UNDERSTANDING

- CONTEXTE DANS LEQUEL LES BIENS ONT ÉTÉ EXPORTÉS

  Recherches scientifiques, inventaire, conditions d'acquisition

- DIFFUSION

  Colloques, conférences, expositions temporaires/ itinérantes sur l'histoire des communautés et des biens pillés

- *CONTEXT IN WHICH THE OBJECTS WERE EXPORTED*

  Scientific research, inventory, acquisition conditions

- *DIFFUSION*

  Symposiums, workshops, conferences, temporary/itinerant exhibitions on the history of the communities and the looted goods

Posts: 8

maevapimo2

Nov 07, 2022 11:07

(@maevapimo2) Active Member Inscription: Il y a 1 mois

En m'inscrivant dans la logique de M. Herman Parzinger (Président de la fondation du patrimoine prussien) et suivant la nouvelle définition accordée au musée par l'ICOM, je dirais que le musée en tant que garant, protecteur, éducateur, conservateur de notre histoire, l'une des taches importantes du musée dans les efforts de restitution/rapriement des biens culturels est de mener déjà des recherches sur tous les biens qui pourraient nous appartenir et qui ont été "emportés" et de les resituer dans leurs contextes afin de reconstituer l'histoire et de combler ces trous existants dans notre mémoire collective en souffrrance. Un autre role qu'il pourrait jouer c'est de réunir les conditions permettant de garantir la meilleure sécurisation et conservation de ces biens, afin que cela ne soit ni un frein dans le processus de restitution/rapatriement, ni une raison d'entreposage de ces biens dans les magasins. Nous savons tous qu'autour de ce débat sur la restitution/ rapatriement, entre professionnels existait un autre débat relatif aux conditions de conservation et d'exposition de ces biens après restitution, ceci par rapport aux conditions dans lesquelles se trouvent nos musées dans la plupart des pays en Afrique subsaharienne précisement.

Zuhura Nov 08, 2022 8:10

(@zuhura) Eminent Member Inscription: Il y a 1 mois

Posts: 20

museums as a bank of memories hold the responsibilities of continuing searching and negotiating for restitution/repatriation of cultural property that were taken away whether intentionally or unintentionally. I also think museums has a role to support the demand of the local community in making sure that their belonging is returned back because some of the objects were used to be kept at the family or community level so museum should also Speake on behalf of them to make sure they continue to celebrate their memories.

VINCIANE MOBIO Moderator Nov 09, 2022 3:46

(@vinciane-mobio) Membre Inscription: Il y a 2 mois

Posts: 10

In my opinion, the primary role of our museums in a process of restitution is to prove that another museum holds works that it owns and that have been acquired illegally, So go back in history and carry out scientific commissions to study the questions of provenance and establish the inventory of works to be restored.

Regarding questions of provenance of works and means of acquisition in order to list the stolen objects, the burden of proof was implicitly assigned to the French museums by our two writers Bénédicte Savoy and Felwine Sarr. There is a position taken in their work, which calls on French museums to prove a lawful acquisition of works from their collections.

This same remark was made and criticized by lawyer Emmanuel Pierrat, who in his book «Faut-il rendre des œuvres d'art à l'Afrique?» denounces this taking of
He explained that in both criminal and civil law, the burden of proof rests on the plaintiff, that is, African countries.

PRÉPARER
PREPARING

- CONSERVATION

  Politiques autour de la gestion et de la conservation des objets, législation pour assurer la sécurité des objets, réinvention et équipement des musées

- VALORISATION

  Plan de valorisation des objets

- SENSIBILISATION

  Plan de promotion et de communication, sensibilisation et éducation des communautés, formation des professionnels

- *CONSERVATION*

  Policies around the management and conservation of objects, legislation to ensure the security of objects, reinvention and equipment of museums, provenance

- *VALORIZATION*

  Valorization plan for objects

- *AWARENESS RAISING*

  Promotion and communication plan, community awareness and education, training of professionals

Laurine Nov 08, 2022 11:01

Répondre à OlayinkaY

@olayinkay

Je partage pleinement votre avis sur l'élaboration d'un plan global de promotion et de conservation. Justement, le problème de fond n'est pas celui du rapatriement/restitution, mais de l'usage que l'on en fera une fois la restitution/rapatriement accordé. Les musées, en tant qu'institution au service de la société, doivent donc développer des activités/ projets de promotion et de communication autour de ces biens pour attirer davantage les communautés détentrices de ces biens. Les musées devraient donc travailler en synergie avec les communautés locales, non seulement pour susciter l'intérêt de celles-ci, mais surtout pour captiver l'attention des plus jeunes.

ACTEURS
ACTORS

- GOUVERNMENT

  Présidence, ministères en charge de la culture, des relations extérieures, du tourisme
- INSTITUTIONS

  Musées, organisations internationales (ICOM, etc.), ONGs culturelles, universités
- COMMUNAUTÉS

  Chefs traditionnels, personnes ressources, jeunesse

- *GOVERNMENT*

  Presidency, ministries in charge of culture, external relations, tourism
- *INSTITUTIONS*

  Museums, international organizations (ICOM, etc.), cultural NGOs, universities
- *COMMUNITIES*

  Traditional leaders, resource persons, youth

Franck Kemayou Nov 09, 2022 8:45

(@franck-kemayou) Active Member Inscription: Il y a 1 mois

Posts: 8

Les musées sont des lieux de conservation du patrimoine culturel des communautés. Avec ces différents biens culturels emportés de façon illicite, les populations actuelles sont dépossédées d'une bonne partie de leur histoire. Et comme le dit l'Appel du directeur général de l'UNESCO :

Restituer au pays qui l'a produit telle œuvre d'art ou tel document, c'est permettre à un peuple de recouvrer une partie de sa mémoire de son identité, c'est faire la preuve que, dans le respect mutuel entre nations, se poursuit toujours le long dialogue des civilisations qui définit l'histoire du monde.

Pour une bonne stratégie de rapatriement/ restitution de ces œuvres d´arts, les musées devraient travailler en synergie avec les communautés notamment les personnes ressources. Ce sont elles qui sont détentrices de ce patrimoine et c´est elle qui peuvent fournit assez d´éléments sur les objets emportés. Les musées devraient également encourager la recherche par l´organisation des journées d´études, colloques et autres occasion de discuter et s´enrichir sur ces biens culturels illicitement emportés, mais également sur les stratégies de restitution. Je mets donc l´accent sur la recherche et l´implication des personnes ressources, dans la réflexion faites autour de cette stratégie de restitution.

Tsholo Nov 08, 2022 5:30

(@tsholo) Eminent Member Inscription: Il y a 1 mois

Posts: 15

I also believe museums do have a critical role to play in the reinstituion/reparatrion of illegally removed collections from their origins because these are the very trusted professional bodies in keeping and promoting our heritage histories. They have the means to revive communities' memories and inspirations of their lost cultural objects through their scientific research, records to justify origins of the artefacts.

ET APRÈS ?
AND AFTER ?

- SENSIBILISATION

  Centres de conservation et d'interprétation des collections culturelles

- GESTION/ APPROPRIATION

  Écomusées, musées communautaires ou muséobanques pour une gestion inclusive et une intégration progressive des biens dans les sociétés dépositaires

- *AWARENESS RAISING*

  Centres for the conservation and interpretation of cultural collections

- *MANAGEMENT/OWNERSHIP*

  Ecomuseums, community museums or museobanks for inclusive management and progressive integration of assets into custodial societies

Tapha Dieye

Nov 18, 2022 2:53

Répondre à akbarry

@alyssa-k-barryhotmail-com

les pays africains qui plaident pour le rapatriement ou la restitution d'un patrimoine culturel pillé dans une période de domination coloniale doivent essayer de réunir les conditions suivantes:

- mettre en place des politiques d'identification et d'inventaire des biens culturels

- mettre en place des législations fortes pour assurer la sécurité des biens identités

- construire des musées modernes avec des architectures inspirées de l'ingénierie africaine pour une conservation et valorisation de biens collectés, restitués ou prêtés

- disposer d'une resource humaine de qualité et des ressources économiques pouvant permettre une meilleure conservation des biens culturels.

- impliquer la population et les sociétés dans la définition et l'application des politiques culturelles

- créer,au niveau local, des écomusées, musées communautaires ou muséobanques pour une gestion inclusive et une intégration progressive des biens dans les sociétés dépositaires

- créer au niveau sous-régional des centres de conservation et d'interprétation des collections culturelles appartenant à des sociétés disparues ou éclatées par la balkanisation

pour finir, je dirais que la restitution est une nécessité pour permettre à l'Afrique de reconstruire les chaînes manquantes d'une culture en quête d'identité. Cependant, cette restitution doit être progressive et partielle pour permettre aux pays africains de mieux ce préparer et perpétuer le renommé international d'une art africaine qui serait présentée dans les musées étrangers pour vendre la destination touristique et culturelle de notre continent.

DÉBAT
DEBATE

- LA QUESTION DE LA RESTITUTION/ RAPATRIATION EST-ELLE LÉGITIME ?
  - L'Afrique n'a pas à demander le retour de ce qui lui appartient.
  - S'assurer que nous sommes prêt à recevoir les œuvres ne devrait pas signifier se calquer sur les musées européens.
  - La colonisation est un acte illégal, l'exportation des biens pendant cette période l'est donc également.

- *IS THE ISSUE OF RESTITUTION/REPATRIATION LEGITIMATE?*
  - *Africa does not have to ask for the return of what belongs to it.*
  - *Ensuring that we are ready to receive the works should not mean copying European museums.*
  - *Colonisation was an illegal act, so the export of goods during this period also is.*

Posts: 3

Mor_Fall

Nov 23, 2022 12:19

(@mor_fall) New Member Inscription: Il y a 2 jours

Tout d'abord, je pense que la question de la légitimité de la restitution doit être posée. Même si Emmanuel Pierrat fait peser la charge de la preuve sur les Africains, il faut noter qu'au-delà de l'expropriation des objets africains, l'occupation coloniale elle-même est un acte illégal et illégitime. En d'autres termes, la colonisation est un crime contre l'humanité, même si certains mettent en avant la non-rétroactivité des textes de Nuremberg. Ainsi, le contexte même de l'acquisition de ces objets annihile la légalité des objets qui sont aujourd'hui intégrés au domaine public français. Ce mode d'acquisition est donc en soi illégal au regard du droit international contemporain.
Pour le prouver, un éventuel contentieux concernant la période coloniale pourrait conduire à un revirement de jurisprudence.

CONCLUSION
CONCLUSION

@Bernard: Il s'agit d'abord de rééquilibrage, de reconnaissance, de restauration et de réparation, mais surtout : c'est ouvrir la voie vers l'établissement de nouveaux rapports culturels reposant sur une éthique relationnelle repensée.

@Bernard: It is first of all a question of rebalancing, recognition, restoration and reparation, but above all: it is opening the way to the establishment of new cultural relationships based on a rethought relational ethics.